



MERVILLE

ACTUALITÉS

N° 23 juillet 97

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville
Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)



Agathe NICOLLE , Quentin CHAPEAU , Nicolas RHONE , Guillaume AMAR , Jérémy ABADIA
Yohan LODENOT , Benoit SIMION , Audrey BASTOUIL , Camille HISEUX , Aurore PONS
Cindy LEBE , Anaïs INARD , François LARROUX , Vincent POUTREL , Christophe CROUZAT

BRAVO POUR LE 2^e MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANT

VIVE LES VACANCES

Ce cri du cœur poussé par tous les écoliers de France en cette fin du mois de Juin, met un terme à l'année scolaire. Le 5 Juin, les enfants de Merville scolarisés en CE 2, CM 1 et CM 2 ont élu le 2^{ème} Conseil Municipal des Enfants, certains conseillés sortant briguaient à nouveau les suffrages de leurs camarades ont été brillamment réélus. Je tiens à féliciter cette nouvelle équipe et les encourager dans leur mandat. Je n'oublie pas de remercier l'équipe sortante pour le travail qu'elle a réalisé avec le soutien des adultes du Comité de Pilotage. Les projets qu'ils ont élaborés vont voir prochainement le jour, (piste VTT, aire de jeux dans le bois de Bayler et musée du patrimoine de MERVILLE).

Après des vacances bien méritées, les nouveaux élus pourront se mettre au travail dès la prochaine rentrée. Ces vacances, pour tous les Mervillois n'auront pas le goût habituel, puisque à la joie d'oublier l'école, vient s'ajouter de la tristesse, tristesse de dire au revoir à Madame GUYOT, Directrice de l'école Maternelle, qui a décidé de se reposer plus longtemps que ses élèves, en prenant sa retraite. Au nom du Conseil Municipal, je rends hommage à son dévouement au service de l'enseignement public. Et je la remercie des 28 ans de sa vie consacrés à l'éducation de nos enfants, et des enfants de nos enfants.

Merci Madame GUYOT et bonnes vacances à tous . Le Maire F.BENTANAX

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1 avril et le 30 juin 1980 sont priés de se présenter à la Mairie munis du livret de famille de leurs parents avant le 31 juillet 1997.



Depuis sa création, la Mission Locale a pour vocation de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de tous les jeunes de 16 à 25 ans résidant en Haute-Garonne (hors Toulouse). Présente à travers 6 antennes, et 47 permanences couvrant les 587 communes du département, nous avons en 1996, accompagnés plus de 8000 jeunes haut garonnais.

Votre antenne de rattachement :

ANTENNE NORD OUEST

17 Chemin de Bélisaire
31700 BLAGNAC
Tél. : 05.61.71.36.17.
FAX : 05.61.78.74.98.

La permanence la plus proche de votre commune : GRENADE
MARDI ET VENDREDI SUR RENDEZ-VOUS 05.61.71.36.17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Karim ELOMARI 27/3/97
Cloé TAPIS 6/5/97
Emma ROSIS 30/5/97
Céline LUCACCIO 11/6/97
Coreline FOL 21/6/97
Paul RODRIGUEZ 24/6/97

Mickael BARTHE 24/3/97
Robin MERLO 14/5/97
Pierre PHILIP 30/5/97
Fabrice EYGLIER 12/6/97
Erwan ISSANCHOU 22/6/97

MARIAGES

Jens OHLROCH avec Patricia VACARI le 24/5/97
Bruno PASCUAL avec Magali MANALVENS le 31/5/97
Freddy FARENC avec Hélène BAGUR le 6/6/97
Bernard BORDES avec Encarnacion GRAU le 14/6/97
Cyril MARCHAND avec Claire CHOVET le 28/6/97
Patrice CASSE avec Sylvie COURS le 28/6/97

DECES

Robert LAFFORGUE 61 ans le 4/6/97

LE PETIT RAT...

RAT. Q VETTE



etceterat,
etceterat,
etc...

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 1997

1) EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF DE GESTION DE 1996

- CAISSE DES ECOLES - adopté à l'unanimité
- CCAS-- adopté à l'unanimité
- ASSAINISSEMENT-- adopté à l'unanimité
- COMMUNE - adopté à l'unanimité

2° TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

3° TARIFS DE LA CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 97/98

- * **PRIMAIRE** -----16, 10 francs - adopté à l'unanimité
- * **MATERNELLE**-----11, 60 francs - adopté à l'unanimité

4° DIVERS TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC :

chemin Guinault, Larra , bouliste ,anciennes écoles.

5° **MAITRISE D'OEUVRE DE LA 11° TRANCHE DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT** (accordé au cabinet DUMONT avec suivi de la DDE) : DELIBERATION SUSPENDUE (pour définir les taux d'honoraires entre 6 et 8 pour cent).

(---chemin du Juge , Rte Larra ,chemin du Moulin---)

6° ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR IMPLANTATION D'UNE AIRE DE TRI SELECTIF

coin de la Rte de Guinault/Péouliayres: achat fait pour le franc symbolique--- adopté à l'unanimité

7° **CLASSE SUPPLEMENTAIRE** (elle sera en préfabriqué : payée par le Conseil Général : les fondations seront à la charge de la COMMUNE ainsi que le chauffage)

8° **DEGREVEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES EXPLOITEES PAR LES JEUNES AGRICULTEURS**--- adopté à l'unanimité

9° **IMPLANTATION ET REALISATION D'UN CIRCUIT VTT** (demandé par le Conseil Municipal des Enfants) : L'EMPLACEMENT EST DECIDE A COTE DU TERRAIN D'ENTRAINEMENT---- adopté à l'unanimité moins une abstention.

10° **MISE EN PLACE D'UNE PREETUDE A LA REVISION DU POS** (il est décidé de se faire aider par la DDE pour faire un cahier de charge , mais avant il faut que le Conseil Municipal donne les grandes orientations)

* nécessité de penser à un < schéma directeur > sur l'avenir de la COMMUNE : augmentation de la taille de la Commune , etc

* il est raisonnable de procéder de toute façon à une modification du POS

11° TRAVAUX SUR LA COMMUNE POUR LE 2° SEMESTRE 97.

- * place du château
- * panneaux signalisation pour la sécurité des écoles
- * panneaux d'informations
- * rte du stade
- * terrain de basket extérieur

TRAVAUX PENDANT L'ETE

- * économie d'énergie de la salle polyvalente
- * éclairage à l'église
- * réfection de la salle d'honneur
- * chemin du stade
- * chemin de Mijane
- * rte d'Aussonne
- * chemin de Guinot
- * revêtement bi-couche au chemin des écoles
- * réalisation d'un parking place de l'église
- * mise en sens unique de Rambeau
- * aménagement d'une clôture chemin de Grand-Borde
- * espaces propreté
- * aménagement chemin de Cazevieille et Laborio
- * aménagement du carrefour Pastre
- * réalisation d'un pluvial chemin de Guinot

TRAVAUX A LA RENTREE

12° QUESTIONS DIVERSES

- effacement des réseaux dans le centre du village (électricité et téléphone)
- dans le cadre des Contrats de Terroir , il est décidé de créer des sentiers de randonnées sur le territoire de la Commune .(adopté à l'unanimité)
- arbre du Bicentenaire de la Révolution (adopté à l'unanimité pour le replanter)

FOYER DES JEUNES OPERATION MERVILLE PROPRE

Pour la seconde année consécutive, le CCAS organise l'opération « MERVILLE-PROPRE » destinée aux adolescents de 14 à 17 ans.

Cette action débutera à partir du 15 juillet jusqu'au 14 août 1997.

Les inscriptions seront prises au Foyer des Jeunes, auprès de Melle Pascale RAMPAZZO aux heures d'ouverture du foyer, (mercredi après-midi - samedi et dimanche après-midi).

Des équipes du matin et de l'après-midi seront formées suivant les convenances de chacun.

L'objectif est de réunir dans un but commun les jeunes de notre village pour les inciter à participer activement à la vie quotidienne de celui-ci.

A la fin de cette opération, un bilan sera établi en concertation avec les adolescents. Le CCAS.

SECHERESSE !!!!!!!

Tous les propriétaires de bien immobiliers, victimes de dégâts (fissures dans les murs) dus à la sécheresse, sont priés de venir s'inscrire rapidement au secrétariat de mairie.

HALTE AUX BRUITS

Voici l'été, le plaisir de vivre d'avantage dehors, manger sur sa terrasse, jardiner tard le soir. N'oublions pas toutefois les règles de vie en communauté, où la joie bruyante des uns peut gêner la tranquillité des voisins. Le plaisir des uns ne doit pas devenir une souffrance pour d'autres, et l'été sera harmonieux pour tous.

VIVE LES MARIES !!!

Le 6 juin 1997 à 17 heures, notre ami Christian BAGUR Conseiller Municipal, a accompagné devant monsieur le maire sa fille Hélène.

Devant de nombreux amis réunis pour la circonstance, Hélène, et Freddy ont scellé leur union par un oui enthousiaste.

Michel Arrecgros, adjoint au maire, avec beaucoup d'émotion a retracé les liens qui l'unissait aux familles des nouveaux époux.

Après cette cérémonie, la salle de la mairie a accueilli tous les invités qui ont partagé un apéritif fort bien apprécié.

Monsieur le maire, son conseil municipal, les employés municipaux (dont Hélène fait partie) souhaitent tous leurs vœux de bonheur à ce couple si sympathique.

DROIT DE REPONSE

Suite à l'article paru dans le numéro « 22 de Merville Actualités » sous la dénomination *écho d'un incident*.

Lors du carnaval des Ecoles de Merville, du vendredi 22 Mars, invité par des amis mervillois, j'ai eu la courtoisie d'assister à cette manifestation publique.

Je suis très étonné qu'une association se disant laïque, l'A.P.E. pour ne pas la nommer, puisse vouloir empêcher le Député de la circonscription d'y être présent.

Cette démarche partisane, contraire à l'esprit laïque et au protocole de la République, est tout simplement un manque d'éducation la plus élémentaire.

J'ai été enchanté de participer à une telle manifestation qui m'a permis de rencontrer de nombreux mervillois forts sympathiques et m'ayant accordé un accueil chaleureux

très cordialement

Grégoire CARNEIRO

FANFARE , ECOLE DE MUSIQUE

A L'ECOLE MATERNELLE

Dans le cadre du projet d'Ecole axé sur la musique, les enfants de l'école Maternelle ont accueilli au cours de l'année scolaire les musiciens de la clique représentant chaque famille d'instruments. Leur contact chaleureux et leur patience ont permis une réelle sensibilisation et une découverte qui laisseront sans nul doute des traces dans leur avenir culturel.

Puis, à leur tour les professeurs de l'école de musique sont venus présenter d'autres instruments en favorisant une participation active des enfants.

Enfin, Philippe, à la trompette et François ARRUE au violon se sont produits au sein de l'école pour le plus grand plaisir de tous.

Un petit défilé avec la clique et un mini-concert dans les locaux de l'école ont ponctué joyeusement ces interventions.

L'équipe enseignante de l'école Maternelle tient à remercier toutes ces personnes qui ont bien voulu avec générosité communiquer un peu de leur passion pour la musique à ces jeunes enfants.



DEPART DE MME GUYOT

Très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées, Madame GUYOT remercie très chaleureusement toutes les personnes - (municipalité, parents d'élèves de sa classe et de l'école, anciens élèves.....) qui se sont associées à elle, à l'occasion de son départ à la retraite.

TRES BELLE FETE DES ASSOCIATIONS

Pour sa deuxième année, la fête des associations Mervilloises a connu un brillant succès, tant par le beau temps que par son animation sportive et culturelle. Organisée au complexe sportif, la salle polyvalente regroupait les expositions internes et externes des associations.

La matinée débuta par la cérémonie religieuse célébrée par l'Abbé ZOÏA, sous les chênes de la Mairie avec la participation de la chorale paroissiale qui mettait un point d'orgue à cette première pour le plus grand bonheur des paroissiens venus nombreux. C'est en direction du cimetière du village que le cortège se dirigeait afin de déposer une gerbe en souvenir des défunts des associations Mervilloises. Moment de recueillement pour Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, devant la croix, sous les accents des tambours et des clairons de la fanfare interprétant la « Sonnerie aux Morts ».

Après avoir traversé le village, le Réveil Mervillois devait faire halte à la crèche parentale les Marmousets pour y donner un concert de leur plus beaux morceaux accompagné des Majorettes pour une exhibition remarquable. Pour clôturer ce récital Monsieur José SERE laissa la direction de ses fanfaristes à Monsieur Frédéric LARROUX pour un nouveau morceau très endiablé qui reçut de la part du public une ovation méritée.

La matinée devait se terminer par un apéritif offert par les sociétés à tous les participants ainsi qu'à la population présente à cet événement.

Dès 14 H 30, une exposition « Souvenirs » des associations sur la rochelle de la salle polyvalente avec en supplément des instruments de musique exotiques venant d'Afrique donnant un petit goût de folklore. Le Basket prenait place pour une démonstration des jeunes poussins, des équipes débutantes sous la direction de leurs monitrices très dynamiques. Sur le terrain d'entraînement, le ball-trap au fusil laser, proposé aux amateurs de la société de chasse A.C.C.A., obtint un très vif succès. L'animateur hors pair assura une ambiance délirante. Juste à côté, la société de pêche avait installé une piscine dans laquelle son président avait lâché plus de cent truites pour le plaisir des petits enfants initiés à la pêche par les responsables de la société. Très grands succès encourageants. Sur le terrain de football se déroulaient les deux matchs de moins de 13 ans et des moins de 11 ans. Félicitons ces jeunes footballeurs pour leur bonne tenue et leurs résultats sportifs.

L'initiation à la pétanque sur le parking des écoles voyait s'affronter tous les spécialistes de cette discipline avec un bon esprit de compétition et un fair-play exemplaire.

Tout ceci récompensé par des coupes offertes par les commerçants Mervillois. Merci à tous ces généreux donateurs. Devant la salle polyvalente nous avons pu apprécier le spectacle offert par les Majorettes Mervilloises qui se produisaient pour la deuxième fois de la journée. Merci à ces jeunes filles qui rehaussent admirablement bien toutes nos manifestations. Ensuite le tennis prenait le relais avec la démonstration de l'école de tennis où tous, ont pu participer et montrer leur talent.

Le Judo Club avait installé son tatami pour une démonstration époustouflante sous la direction de son entraîneur ex champion de France qui déclencha les applaudissements des nombreux spectateurs. A l'issue de cette démonstration, l'école de musique et le groupe vocal dirigé par Monsieur André GIRAUD obtenait toujours le même succès, les élèves de guitares, pianos, clarinettes et saxo accompagné par un batteur exceptionnel faisait de cet intermède musical un vrai succès, très applaudi. C'était ensuite l'entrée en scène de la troupe de théâtre, représentant le foyer rural. Tous les amateurs donnaient le meilleur d'eux-mêmes afin de faire passer le courant de la scène au public. Réussite totale pour cette première. Bravo et félicitations encore à ces comédiens et à leur instructeurs Monsieur Patrick LECLERC.

Pendant toute cette journée d'animation, une exposition de modèles réduits d'avions fut très remarquée, puisque toute nouvelle au sein des associations Mervilloises, son président très actif, Monsieur PAIR, a su, avec l'aide de ses adhérents, intéresser un grand nombre de curieux et amateurs

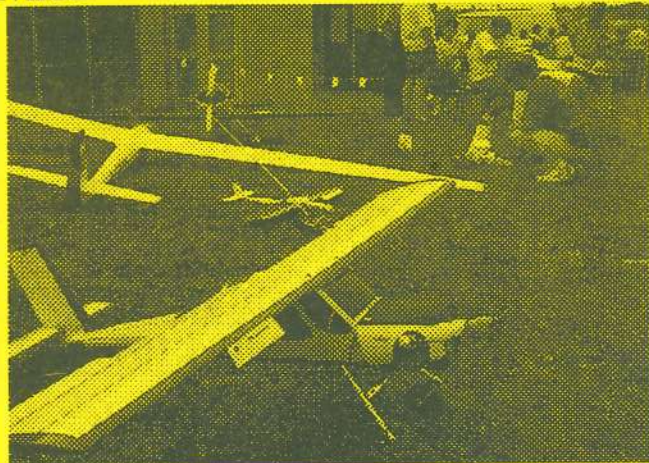
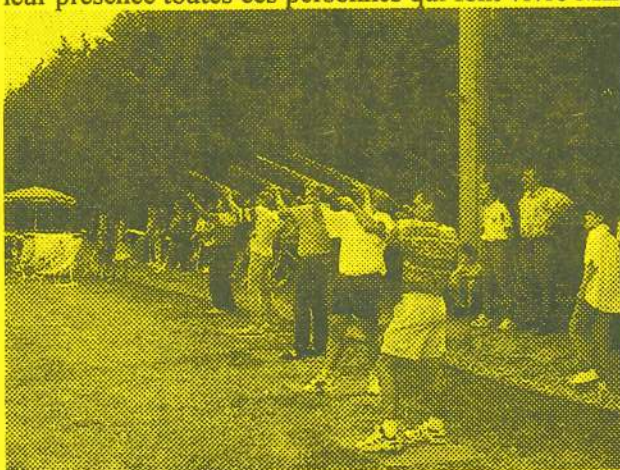
7

de l'Aéromodélisme. Félicitons et remercions ce nouveau club qui fera parler de lui très bientôt dans d'autres occasions. Après un apéritif d'honneur offert par la Municipalité à tous les intervenants et Mervillois présents à cet événement très apprécié, c'était la section de Karaté qui clôturait la soirée par une démonstration de Katas impressionnants en faveur d'un public conquis par ses exécutants et son professeur.

Participèrent également à l'organisation de cette journée :

l'Association des parents d'élèves,
l'Association Gymnastique et Sportive,
l'Amicale des Anciens Combattants.

Remercions vivement toutes les personnes bénévoles et le Comité de Pilotage à qui nous devons toute l'organisation de cette agréable et très réussie deuxième Fête des Associations. Vivement l'année prochaine en espérant que la population Mervilloise viendra encore plus nombreuse pour remercier par leur présence toutes ces personnes qui font vivre MERVILLE



A.C.C.A de MERVILLE

L'assemblée générale de l'A.C.C.A a eu lieu le vendredi 13 Juin à 21 heures. Les comptes-rendu moral du Président et financier du Trésorier ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres démissionnaires du conseil d'administration CRACCO Nibio LUCHETTA Bruno, ZOCCA Philipe qui se représentaient pour le renouvellement du 1/3 sortant, ont été réélus à l'unanimité.

Le conseil d'administration s'est réuni le Jeudi 19 juin à 21 Heures afin de procéder à l'élection de son bureau.

Président : ZOCCA Phillippe Vice Président : PEYRE Michel
Secrétaire : GAUGIRAND Patrick Secrétaire-adjoint: PITORRE Yvon
Trésorier : REQUENA François Trésorier-adjoint : CRACCO Nibio

Sont également membres du Conseil d'administration :

CATALAN Julien CENDREAU Jean-François LUCHETTA Bruno SACCONA Dominique

Le conseil d'administration a procédé ensuite à la mise en place des différentes commissions.

Commission Grands Gibiers : CRACCO Nibio, GONELLA Jacques,
REQUENA François, PEYRE Michel

Commission Gibiers à Poils : CENDREAU Jean-François, PITORRE Yvon,
PEYRE Michel, DAVASSE Marcel

Commission Gibiers à Plumes : CENDREAU Jean-François, GAUGIRAND Patrick, LLORCA T
SACCONA Dominique

Commission Nuisibles : CARNEIRO Jean, CATALAN Julien,
LUCHETTA Bruno, ZOCCA Philippe, PEYRE Michel
Propriétaires non chasseurs: MASO Jean, MARTY Roger

L'A.C.C.A communique qu'une permanence de validation de Permis de Chasser aura lieu le : Samedi 05 Juillet pour les personnes désirant participer aux battues.

Samedi 09 Août pour les chasseurs désirant faire l'ouverture au 15 Août.

Permanence Salle de la Mairie de 9h à 12 h .

FOYER RURAL

La saison 96/97 se termine pour les membres du Foyer Rural avec l'Organisation, à l'occasion de la Fête de la Musique, des Cyclo-Folies, d'une animation musicale antillaise et du Feu de la SAINT JEAN.

Les conditions météorologiques n'ayant pas été en notre faveur, le Feu a dû être allumé le Mardi 24 Juin.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants aux deuxième Cyclo-Folies qui ont su améliorer leurs engins, qui ont eu le courage de pédaler et courir sous la pluie, dans le respect du règlement. Tous ont eu le plaisir d'animer le village.

Nous remercions également l'ensemble des personnes qui se sont déplacées à la salle polyvalente pour la remise des prix et la poursuite de la soirée dansante.

Nous rappelons que le Foyer Rural c'est aussi : L'organisation de Loto, le Vide Grenier, le Gala de Danse, les Cyclo-Folies et le Feu de la SAINT JEAN, la mise en place de nombreuses activités culturelles et sportives ainsi que la préparation d'expositions diverses.

L'Assemblée Générale du Foyer Rural se tiendra au mois de Septembre et l'ensemble des membres y est convié pour dresser le bilan et élire un nouveau bureau pour la saison à venir.

Nous vous rappelons ci-dessous le classement du Cyclo-Folies :

1 ^{er}	Basket Mervillois	15 Tours	6 ^{ème}	Réveil Mervillois	12 Tours
2 ^{ème}	Association Parents d'élèves	15 Tours	7 ^{ème}	Thierry Raymond	10 Tours
3 ^{ème}	Foyer Rural	15 Tours	8 ^{ème}	Majorettes Mervilloises	7 Tours
4 ^{ème}	Pétanque	12 Tours	9 ^{ème}	Paul Jacob	3 Tours
5 ^{ème}	Axel Bidault	12 Tours	10 ^{ème}	Foyer des jeunes	1 Tour

Le trophée mis en jeu a été remis au Basket Mervillois qui le conservera pendant 1 an avant de le remettre en jeu lors de la prochaine édition. Il sera définitivement acquis à l'équipe qui le remportera 3 fois consécutivement. Félicitations à tous et encore merci pour votre participation.

LES CINQ SOCIETES VOUS INFORMENT ! du 12 au 14 Juillet 1997 - FETE FORAINE

* 12 Juillet

Bal à partir de 18 heures,
Animation - Fête Foraine,
21 Heures Reprise du Bal.

* 13 Juillet

21 H 30 Défilé de la Batterie Fanfare et des Majorettes qui vous offriront une exhibition sur la place de la République,

22 H 30 Bal assuré par la disco-mobile 'DJ' ANIMATION,

Vers 23 H Feu d'Artifice tiré par la maison LACROIX,

La tombola organisé pour la circonstance dotée de 4 bourriches sera tirée au cours de la soirée.

Venez nombreux profiter de ces jours de fêtes où de nombreuses attractions foraines vous attendent

CLUB DU 3^{ème} AGE

Le 5 juin, 41 membres prenaient le départ à 7 heures pour une journée : « Château en Armagnac » Arrêt à GIMONT, pour un petit déjeuner, visite en matinée du Château de Monluc à SAINT PUY. Déjeuner gastronomique au Château de Mons à CAUSSENS. L'après-midi, avec le petit train, visite de LECTOURE et de ses musées. Très agréable journée très conviviale.

Ce jeudi 19 Juin, l'Inter-Club était réuni pour une journée de détente à la Base de Plein-Air de BOUCONNE, boules, belote et danse clôturaient la demi saison avant les vacances.

Reprise des activités par un loto organisé par le Club, le Samedi 11 Octobre 1997 à 21 H.

Repas de l'Amitié le Dimanche 26 Octobre 1997. Loto de l'Inter-Club le Jeudi 06 Novembre 1997 à 14 H. Salle Polyvalente.

Mercredi 03 Décembre 1997, repas de l'Inter-Club à CASTILLON SAVES.

Les majorettes de Merville

Les majorettes sont très actives actuellement, en effet des défilés sont venus récompenser leur travail.

Le groupe devient de plus en plus homogène, et l'expérience acquise au cours de ces deux années d'existence vient renforcer la qualité des prestations. Le spectacle offert est très varié ; des parapluies aux cerceaux sans oublier les pompons, grâce à une chorégraphie savamment orchestrée par notre professeur de danse Nathalie JARRY ainsi que Cathy, Nadine, Sandra et Sandrine qui ont la lourde responsabilité de former les filles ce qui au départ est très difficile quand on a quatre ans et demi car c'est plutôt le jeu et le fou-rire qui sont d'actualité alors bravo à l'encadrement pour leur patience et leur dévouement. Le 16 août 1997 à 17 heures Nadine notre conseillère technique va convoler en juste noce avec Christophe notre voisin aussonnais à cette occasion, les majorettes ravies et fières d'accompagner les futurs époux dans cette fête leur ménageront une surprise, mais chut le bureau



IL FAUT TOUT D'ABORD SAVOIR QUE LES CAMBRIOLAGES :

- Se commettent LA JOURNEE dans 80 % des cas environ (5 à 10 mn suffisent)
- Se commettent LA NUIT le reste du temps (peuvent durer plusieurs heures)
- Sont commis en l'absence des habitants (le jour, une absence d'un quart d'heure peut suffire à des voyoux chevronnés)
- Ont très souvent pour cible des maisons isolées, protégées des regards par de hautes haies (la tranquillité recherchée par les habitants profite alors aux voleurs) ou situées dans des secteurs ou quartiers isolés.
- Sont le fait à chaque fois de plusieurs individus (2 ou 3) circulant la plupart du temps à bord d'un véhicule volé.

LES CAMBRIOLEURS SONT SOUVENT SPECIALISES; ILS ONT DONC DES CIBLES PARTICULIERES :

- Bijoux, argent liquide, argenterie) vols commis très souvent
- Cartes bancaires, chèquiers, documents d'identité) le jour
- Matériel hi-fi, TV, vidéo, informatique) vols commis en principe la nuit,
- Mobilier ancien, armes, tableaux, pièces de collection) le jour en cas d'absence prolongée

Façon de procéder : - Bris d'une vitre à l'aide d'un élément matériel trouvé sur place (caillou, outil, etc ...)

- Effraction d'un volet généralement situé sur l'une des faces non visibles depuis la route, à l'aide d'un outil trouvé sur place ou plus souvent amené par les malfaiteurs (gros tournevis, pied de biche, etc ...)
- Très rarement, passage par les toits.
- Fouille rapide (LE JOUR) en commençant la plupart du temps par les chambres à coucher (armoires vidées, tiroirs renversés sur les lits) et en finissant par salle à manger et salon.

MOYENS SIMPLES POUR GENER LES CAMBRIOLEURS ET NE PAS SUBIR DE GROS PREJUDICES, ETANT EVIDENT QUE "LE RISQUE ZERO" EST IMPOSSIBLE A OBTENIR :

- Clôturez votre propriété et fermer le portail A CLEF lorsque vous vous absentez, même pour 1/4 d'heure.
- Mettez en place une alarme SONORE de bonne qualité, avec en plus possibilité d'adapter un renvoi téléphonique (solution onéreuse, mais relativement efficace : en général, les malfaiteurs pénètrent dans la maison, mais s'enfuient dès le déclenchement de la sirène).
- Achat d'un chien de grosse stature et de race réputée pour sa combativité, genre berger allemand, doberman, etc ...
- En cas d'absence prolongée (plusieurs jours), demandez à une personne de retirer régulièrement le courrier et les publicités de votre boîte aux lettres, d'ouvrir de temps en temps les volets pour faire croire que vous êtes présents.
- Si vous avez un véhicule sans grande valeur, vous pouvez le laisser dans l'enceinte de votre propriété (après l'avoir neutralisé en retirant par exemple la batterie), ceci toujours pour laisser croire à une présence.
- Si vous le pouvez et si la situation géographique le permet, surveillez vous mutuellement entre voisins lorsque vous partez en vacances.
- Dans les lieux un peu isolés, n'hésitez pas à relever le numéro d'immatriculation de tout véhicule vous paraissant suspect; vous pourrez le fournir ultérieurement aux gendarmes.
- Lorsque vous venez d'utiliser votre véhicule à la suite d'une course ou autre déplacement et si vous le stationnez devant votre maison ou dans l'enceinte de votre propriété, si possible fermez-le à clef, dans tous les cas RETIREZ LES CLEFS DU CONTACT et ENCLENCHEZ L'ANTI-VOL NEIMAN en tournant le volant jusqu'à ce qu'il se bloque (cette manoeuvre est trop souvent oubliée); mesdames ne laissez JAMAIS votre sac à main dans un véhicule sans surveillance, pas plus que les papiers ou autre objet de valeur.

A SUIVRE ..